LOUIS RIEL ET LE CANADA : UNE NOUVELLE RELATION QUI SE CONSTRUIT DEPUIS 150 ANS

JEAN TEILLET

La carrière juridique de Mme Teillet s'est concentrée sur les droits des autochtones et les droits reproductifs. Elle est actuellement conseillère en négociation de traités pour les Stó : lō Xwexwilmexw, une coalition de six bandes Stó : lō en Colombie-Britannique. Mme Teillet a plaidé devant la Cour suprême du Canada dans douze affaires relatives aux droits des autochtones. Elle continue à jouer un rôle actif en tant qu'oratrice sur les droits des autochtones, l'identité, l'accès à la justice et les questions relatives à la charte. Elle est l'auteure de *Métis Law in Canada* et d'une histoire de son peuple, *The North-West is Our Mother : The Story of Louis Riel's People, the Métis Nation*, qui a été classée dans les 100 meilleurs livres de 2019 par le *Globe & Mail*. Mme Teillet est professeure adjointe de droit à l'Université de la Colombie-Britannique. Elle est membre du conseil d'administration d'Indspire, de Save the Children Canada et de l'Association d'études canadiennes. En 2016, l'Association of Ontario Midwives a fait de Jean un membre honoraire à vie en reconnaissance de ses services aux sages-femmes et aux femmes autochtones. Mme Teillet est l'arrière-petite-nièce de Louis Riel.

Louis Riel est maintenant reconnu comme un Père de la Confédération et le fondateur du Manitoba. En mai 1992, l'Assemblée législative du Manitoba a adopté à l'unanimité une résolution visant à reconnaître le rôle historique de Louis Riel en tant que fondateur du Manitoba. La même année, la Chambre des communes et le Sénat ont adopté des résolutions unanimes pour le reconnaître et l'honorer.

Que la Chambre reconnaisse le rôle unique et historique de Louis Riel à titre de fondateur du Manitoba et sa contribution à la Confédération ; et que la Chambre appuie de ses actions la véritable atteinte, tant en principe qu'en pratique, des droits constitutionnels du peuple métis[1].

En 2016, une photo de Riel a été installée sur le

◂ Artiste inconnu, Fort Garry en 1860 (maintenant Winnipeg), 1885. Image gracieuseté des Archives et collections spéciales de l'Université du Manitoba.

mur de l'Assemblée législative du Manitoba parmi les portraits de tous les autres premiers ministres du Manitoba. Le portrait photographique le désigne comme le premier dirigeant de la province. Le Manitoba a désigné le troisième lundi de février comme le Jour de Louis Riel et on le commémore lors de cérémonies solennelles à travers le Canada le 16 novembre, jour anniversaire de sa pendaison. Le premier ministre Justin Trudeau a déclaré ce qui suit le 16 novembre 2020.

> *En cette année du 150e anniversaire de l'entrée de la Nation des Métis dans la Confédération, nous nous joignons aujourd'hui aux Métis et à tous les Canadiens pour honorer Louis Riel. Fondateur du Manitoba et député élu de la Chambre des communes, Louis Riel était un grand défenseur des droits des minorités et de la langue française. De plus, sa lutte pour préserver la culture métisse a tracé la voie vers le Canada que nous connaissons maintenant*[2].

Le Canada compte des écoles Louis Riel à Ottawa et à Calgary et une division scolaire Louis Riel à Winnipeg. On y retrouve également un pont, un parc et des monuments nommés en l'honneur de Louis Riel. Sa vie a inspiré des biographies, des films et des pièces de théâtre. Une autoroute importante de la Saskatchewan a été rebaptisée « Louis Riel Trail » en 2001. Le nombre de livres publiés sur Riel dépasse ceux qui portent sur Sir John A. Macdonald, l'autre personnage historique canadien le plus célèbre. Personne n'essaie de démolir la statue de Riel qui domine le terrain de l'édifice législatif du Manitoba à Winnipeg.



Photographe inconnu, Louis Riel, 1865. Image gracieuseté de Bibliothèque et Archives Canada, Fonds Ernest Brown.

Nous avons parcouru un long chemin depuis 1885,

1 Résolution visant à reconnaître le rôle historique de Louis Riel, Chambre des communes et Sénat du Canada, 10 mars 1992, par Joe Clark, alors ministre des Affaires constitutionnelles. En mai 1992, l'Assemblée législative du Manitoba a adopté à l'unanimité une résolution visant à reconnaître le rôle historique de Louis Riel en tant que fondateur du Manitoba.

2 Déclaration du premier ministre à l'occasion du Jour de Louis Riel, le 16 novembre 2020.

lorsque trois mille hommes ont quitté Toronto pour se rendre dans le Nord-Ouest, « impatients d'écraser Riel et les rebelles », dans le but « d'étouffer Riel et sa foule de mécontents » qui menaient la Résistance du Nord-Ouest[3]. Nous sommes encore plus éloignés de l'année 1870, lorsque Sir John A. Macdonald espérait attirer Riel à Ottawa avec la promesse de faire de lui « un *coon* disparu »[4] suite à son arrivée.

« De nombreux Canadiens compatissent à la vision des Métis selon laquelle prendre les armes pour protéger leurs terres n'était pas une rébellion et encore moins une trahison. »

Il a fallu un peu plus d'un siècle pour que le Canada imagine à nouveau sa relation avec Louis Riel, un processus de ré-imagination qui est toujours en cours. Riel a été jugé, reconnu coupable et pendu pour haute trahison, mais malgré cela, la plupart des Canadiens ne comprennent pas exactement ce qu'il a fait de si mal. Il n'y avait aucune intention de sa part de renverser le gouvernement et de nombreux Canadiens compatissent à la vision des Métis selon laquelle prendre les armes pour protéger leurs terres n'était pas une rébellion et encore moins une trahison. C'est cette vision de Riel et de ses actions qui a conduit à plus d'une douzaine de projets de loi proposés au Parlement, tous demandant que Riel soit exonéré. La dernière demande d'exonération de Riel visait à obtenir sa réhabilitation par voie législative pour le 150e anniversaire du Manitoba en 2020.

Louis Riel était une comète. Il a fait irruption sur la scène en 1869 et s'est éteint dix-sept ans plus tard, en 1885. Il a rapidement capté l'imagination des Canadiens et a retenu notre attention depuis. À l'époque, les Canadiens ont eu des réactions très diverses à son égard. Durant sa vie, il a été vénéré comme un saint et un héros par son propre peuple, la Nation métisse. Il s'est attiré l'inimitié durable de Sir John A. Macdonald en bloquant les plans d'un empire colonial expansif dans le Nord-Ouest. Riel était détesté en Ontario. Mais il était tellement admiré au Québec que près de 30 % de la population de Montréal (50 000 personnes) a défilé en signe de protestation lorsqu'il a été pendu. Pratiquement personne n'était indifférent à Riel.

« Mais ce qui le distingue le plus, c'est qu'il était fier d'être Métis à une époque où les Autochtones étaient perçus comme des sauvages inaptes à une pensée politique sophistiquée. »

Aujourd'hui, nous avons tendance à oublier à quel point Riel était unique à son époque. Tout d'abord, il était jeune, il n'avait que 25 ans en 1869 lorsqu'il a fait entrer le Manitoba dans la Confédération canadienne et a ainsi fait obstacle aux projets de politiciens britanniques et canadiens qui avaient pour la plupart deux fois son âge. Il est né dans

3 *Telegram*, March 29, 1885; *World*, March 29, 1885.

4 Sir John A. Macdonald à Sir John Rose, 23 février 1870. Ce mot est un *slang* dérogatoire pour désigner une personne non blanche.

le Nord-Ouest. La plupart des politiciens canadiens de l'époque étaient nés en Grande-Bretagne, comme Sir John A. Macdonald, ou étaient les fils des élites canadiennes de l'est du Canada. Mais ce qui le distingue le plus, c'est qu'il était fier d'être Métis à une époque où les Autochtones étaient perçus comme des sauvages inaptes à une pensée politique sophistiquée. Les hommes d'ascendance autochtone, comme John Norquay qui est devenu l'un des tout 1ers premiers ministres du Manitoba, ont fait leur chemin en adoptant une identité non autochtone. Riel était le seul à proclamer qu'il était Métis et qu'il était uni à son peuple, la Nation métisse.

Riel avait également des notions démocratiques bien en avance sur les politiciens de son époque. Sachant qu'il devait amener la population de la Rivière Rouge à s'entendre sur les conditions d'entrée du Manitoba dans la Confédération, il a organisé une série de conventions auxquelles il a invité des représentants de chaque paroisse. Les paroisses françaises / catholiques et anglaises / protestantes étaient représentées de façon égale. Le chef Ojibwa Prince était également un représentant à part entière aux assemblées. Des traductions complètes étaient disponibles pour permettre à chaque représentant de s'exprimer dans la langue de son choix. Au Canada, seuls les hommes qui possédaient des terres pouvaient voter aux élections fédérales et ce sont eux qui ont négocié la Confédération. Mais lors des conventions de la Rivière Rouge visant à décider des conditions d'entrée du Manitoba au Canada, il n'y avait pas de telles règles de propriété. Riel lui-même ne possédait aucune propriété à cette époque. Telles sont les idées démocratiques qui ont été mises en place avant l'entrée du Manitoba au Canada.

« Le Manitoba et tout le Nord-Ouest sont devenus la colonie d'une colonie. »

Lorsque le Canada a acquis le Manitoba le 15 juillet 1870, toutes ces pratiques démocratiques ont disparu instantanément. Riel a été forcé à l'exil et tout ce qu'il avait cherché à créer a été invalidé. On a établi un gouvernement despotique qui devait rendre des comptes à Ottawa et le Manitoba n'était plus qu'une province sur papier. Le Manitoba et tout le Nord-Ouest sont devenus la colonie d'une colonie.

Sir John A. Macdonald a envoyé des troupes et a instauré un règne de terreur à la Rivière Rouge qui a duré près de trois ans. Il avait déjà donné un aperçu de ses intentions lorsqu'il a écrit que les Métis étaient des « sauvages », des « misérables » et des « demi-blancs impulsifs » qu'il souhaitait « réprimer », « maitriser » et « taire ». Il écrit qu'il utilisera une « main forte » et qu'il sera heureux de laisser au chef de son armée « la chance, la gloire et le risque du couteau à scalper »[5].

Sous la nouvelle domination canadienne, Winnipeg sombre dans une tourmente violente et raciste. Les Métis, les francophones et les catholiques sont battus, leurs filles violées, leurs maisons brûlées

5 Morton, *A History of the Canadian West*, 872; Pope, *Correspondence of Sir John Macdonald*, 128; Sir John Macdonald to Sir John Rose, Ottawa, February 23, 1870; Pope, *Correspondence of Sir John Macdonald*, 113; Macdonald to George Stephen, Ottawa, December 13, 1869.

et leurs terres volées. Les hommes sont violemment agressés, certains sont laissés pour morts. Les troupes brûlent les presses de l'opposition et braquent les femmes métisses pendant qu'on saccage leurs maisons. Les chefs métis sont exilés et neuf hommes qui avaient participé de bonne foi aux négociations d'adhésion du Manitoba à la Confédération sont assassinés par les troupes. Même le *New York Times* fait état de cette violence. Le premier ministre canadien, Sir John A. Macdonald, ne fait rien pour discipliner les troupes ou mettre fin à la violence. Les hommes à l'origine de la violence ont ensuite accédé à des postes de pouvoir et ont été nommés respectivement chef de la police, maire et lieutenant-gouverneur. Les troupes ont été converties en force de police. Le premier juge en chef de la cour du Manitoba est profondément corrompu et facilite la dépossession légale des terres des Métis.

« Le Manitoba n'est pas tout bonnement « entré » dans la Confédération canadienne, on l'a brûlé, agressé et battu pour le faire entrer dans la Confédération. »

Riel a passé deux ans à argumenter, à débattre et à rédiger les idées fondatrices de l'entrée du Manitoba dans le Canada. Il a rallié les représentants de la Rivière Rouge à son point de vue. C'était un acte étonnant de démocratie face à l'abandon de tout principe de ce genre par le Canada. Toutes les valeurs de la société civile et de la démocratie ont été non seulement renversées, mais réduites en miettes par une prise de contrôle violente du Manitoba. Le Manitoba n'est pas tout bonnement « entré » dans la Confédération canadienne, on l'a brûlé, agressé et battu pour le faire entrer dans la Confédération. Les parties de la -- qui protégeaient spécifiquement les terres des Métis, la langue française et les écoles catholiques ont été rejetées par le nouveau régime du Manitoba. Il a fallu près de 150 ans et trois visites à la Cour suprême du Canada pour obliger le Manitoba à respecter ces engagements constitutionnels.

« L'héritage de Riel a toujours été associé à la lutte pour les droits de son peuple, la Nation métisse. Son héritage est maintenant lié aux pratiques idéalistes et démocratiques qu'il a utilisées pour faire entrer le Manitoba dans la Confédération. »

L'héritage de Riel a toujours été associé à la lutte pour les droits de son peuple, la Nation métisse. Son héritage est maintenant lié aux pratiques idéalistes et démocratiques qu'il a utilisées pour faire entrer le Manitoba dans la Confédération. Ce sont à de telles idées et aspirations que nous adhérons aujourd'hui et voilà pourquoi les Canadiens ont repensé leur relation avec Louis Riel.